



refus autorisation de travaux pour piscine sur un terrain agricole

Par **giovanna**, le **05/06/2011** à **22:12**

Bonjour,

Nous avons eu une réponse négative sur une autorisation de travaux pour une piscine car notre terrain qui est agricole.

Nous sommes allés voir avant de commencer quoique se soit le Service de l'Urbanisme qui nous a accepté la réalisation de la piscine sans même vérifier si nous étions sur un terrain agricole.

Ils sont d'accords que nous faisons notre piscine 3 planches plus bas de la maison car soit-disant que celui-ci co-plantés de 400 m2 de kiwis est constructible.

Nous devons faire un recours gracieux auprès du Maire pouvons nous lui proposer d'inverser les 2 planches afin d'éviter d'arracher tous ces kiwis.

Pouvez vous me conseiller ? je vous en remercie par avance

Par **Domil**, le **05/06/2011** à **22:28**

Votre maison est-elle destinée à l'activité agricole ?

Par **giovanna**, le **05/06/2011** à **22:52**

Non, NNous avons acheté cette propriété de 7000 m2 fin 2001. Les propriétaires avant nous étaient dans l'agriculture et gagnaient leurs vie en plantant et vendant des fleurs des arbres etc....

Le terrain a été passé en 2000 en zone rouge.

Par **Domil**, le **05/06/2011** à **23:05**

alors ça risque d'être difficile.

Ce qu'il faudrait c'est construire la piscine sur une partie constructible ou alors vous contentez pour les beaux jours d'une piscine gonflable

Par **giovanna**, le **05/06/2011** à **23:07**

merci